
ACIDUL

AG ordinaire

3 novembre 2022 – 17h30

Procès-verbal

Personnes présentes : 16, en comptant les deux coprésidentes d'ACIDUL
Personnes excusées : Annelise Erismann, Susanna Meola, Annelise Erismann,
Kwaku Adomako, Timothy Bollé, Nada Jmili

1. Accueil

Élise Tancoigne (ET), coprésidente d'ACIDUL, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle évoque les modalités de l'AG et présente les membres actuels du comité : Kwaku Adomako, Rachel Démolis (RD), Annelise Erismann, Néjiba Maamar (NM), Susanna Meola, Nabil Mili, Marco Prost (MP), Andrea Vucicevic, Philipp Walch (PW).

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Validation du PV de l'AG ordinaire du 4 novembre 2021

Le PV accepté à l'unanimité.

4. Rapport d'activité 2021-2022 et projets 2022-2023

ET résume le rapport d'activité. Cf. document spécifique disponible sur le site Internet.

Valentine Robert (VR) demande si le taux de doctorant·e·s sans contrat comprend les personnes qui avaient un contrat avec l'UNIL mais n'en ont plus. ET confirme que c'est le cas, mais il faudrait avoir des chiffres précis qui permettraient de savoir combien de personnes sont dans cette situation et combien n'ont jamais eu de contrat.

En ce qui concerne le COPIL, Antoine Chollet (AC) ajoute que le Syndicat des services publics (ci-après : SSP) a dénoncé les pratiques de l'ancienne Direction, ce qui a conduit à la disparition du Groupe Impact, coresponsable du problème. Cela explique pourquoi l'UNIL est un acteur clé aujourd'hui pour repenser le traitement du harcèlement, tant à l'UNIL qu'au Canton.

Quant à l'indexation des salaires, AC ajoute que l'OFS vient de publier l'indice des prix à la consommation, qui permet de déterminer cette indexation. Le Conseil d'État prendra bientôt la décision d'augmenter ou non le budget pour permettre une indexation. Il faudra sans doute se mobiliser de toute manière, car ce qui sera proposé sera insuffisant. Les doctorant·e·s FNS n'étant pas concerné·e·s par la décision du Conseil d'État, le SSP écrira au FNS pour demander l'augmentation de leurs salaires.

À l'unanimité, l'AG accepte qu'ACIDUL mène, en collaboration avec le SSP, une campagne pour améliorer les conditions de travail des doctorant·e·s, et qu'ACIDUL soutienne la grève des femmes de juin 2023.

5. Retour des commissions et retour sur les séances du Conseil de l'Université

Qualité et valorisation

PW n'a pu aller qu'une fois à une réunion sur les deux organisées. Il a décidé de quitter la commission par manque de temps. Les membres de la commission se sont penchés sur la question de l'implication des étudiant·e·s – trop faible – dans les processus d'évaluation. La commission a échangé sur les solutions possibles (crédits ECTS, défraiement, etc.). La commission travaille aussi à alléger le processus d'évaluation, très bureaucratique aujourd'hui.

Les décisions sont prises par vote, mais peu de décisions ont été prises par la commission cette année. Un PV confidentiel est pris.

Enseignement

AC n'a pas reçu de convocation cette année. KH demande si cela est dû au chantier enseignement. AC ne sait pas.

Égalité

AC a croisé Cynthia Kraus, qui lui a dit qu'il n'y avait pas eu de séance cette année.

Relève

Pour ET, la commission fonctionne bien. Il y a eu trois réunions cette année. Les sujets traités, dont la précarité et la question des doctorant·e·s sans contrat, ont été décidés selon un sondage envoyé à tous les membres. La modalité de prise de décision pendant les séances doit néanmoins être discutée. On a parfois l'impression que les décisions ont été prises en amont. Par ailleurs, il semble que ce qui est discuté durant les séances n'est pas relayé auprès de la Direction, malgré la présence de deux vice-rectrices.

Jonas Richiardi (JR) souhaite avoir des détails sur la possibilité d'avoir des doctorant·e·s sans contrat sans que la question du financement ne soit discutée avec elles et eux. VR relève le fait qu'il existe une convention qui parle des financements à l'UNIL. AC précise que le nombre de ces doctorant·e·s varie d'une discipline à l'autre ; pour les disciplines qui ne nécessitent pas de matériel cher, de laboratoire, etc., il y a beaucoup de demandes. Les encadrant·e·s devraient toutefois toujours demander un financement ou du moins la preuve que le/la doctorant·e a les fonds nécessaires pour subvenir à ses besoins. L'UNIL a une responsabilité vis-à-vis de ces personnes.

En ce qui concerne la confidentialité des séances, ACIDUL n'a pas le droit de mettre les PV des séances sur son site. Les slides peuvent toutefois être partagés sur demande.

Recherche

RD relève que la commission se réunit tous les neuf mois environ. La question de l'éthique scientifique a notamment été abordée. La commission est consultative, avec plutôt des séances d'information que des prises de décision. Pour ET, les décisions devraient se prendre par vote et être transmises au rectorat. RD dit que la commission est très nombreuse (env. 80 personnes), ce qui limite la possibilité de discuter. ET demande quelle est la composition de cette commission, la commission « relève » n'ayant par exemple pas de représentant·e·s PAT. RD répond qu'il existe un nombre de sièges précis par corps.

En ce qui concerne la confidentialité des séances, RD peut communiquer leur contenu à ACIDUL, mais elle n'est pas certaine de pouvoir le faire plus loin.

Bibliothèque

La commission s'est réunie une fois, en février. La prochaine séance est prévue pour fin novembre. L'essentiel de la séance, informative, a porté sur le plan directeur ; le chantier de l'Unithèque, qui devrait se terminer en 2025, et du chantier de Rumine, avec l'extension du Palais de Rumine, qui durera jusqu'en 2028 ; l'*open access* et l'*open sciences* ; ainsi que les dépenses pour 2021. Concernant le chantier de l'Unithèque, peu de personnes sont au courant du fait qu'il y aura une fermeture quasi totale entre décembre 2023 et juin 2025. Aucune place de travail ne sera disponible à ce moment-là et les livres devront être empruntés via le guichet. Il n'y a eu aucune communication avec la communauté UNIL sur le sujet, malgré les demandes de NM.

AC propose de se mobiliser, tout en rappelant que la difficulté est que la BCU ne fait pas partie de l'UNIL. Samuel Goy ajoute qu'il faut sensibiliser les étudiant·e·s à ce problème, ce qui ajouterait du poids. AC demande à NM si des étudiant·e·s sont présent·e·s dans la commission ; NM ne croit pas que c'est le cas.

Brian Favre (BF) demande si le calendrier du chantier de Rumine a été discuté. NM répond que ce n'est pas le cas.

AC demande que NM le tienne au courant de la suite après la réunion du 25 novembre.

BF ajoute qu'il semble y avoir des problèmes dans la gestion des bâtiments de la BCU sur le campus. Des travaux récents à l'Internef ont eu des conséquences importantes sur le fonctionnement habituel de la bibliothèque.

Commission alimentation et durabilité

Aucune séance pour aucune des deux commissions. La commission « durabilité » a été remplacée par l'Assemblée de la transition. Avant cela, les séances ne servaient qu'à informer de décisions prises en amont.

En ce qui concerne la commission « alimentation », une commission *ad hoc* a été mise en place concernant les contrats des nouveaux et nouvelles restauratrices. Un certain nombre de problèmes sont apparus, notamment en ce qui concerne l'appel d'offres, après que des promesses faites auprès de la commission n'ont pas été tenues par la Direction. Ces problèmes sont à présent discutés au Conseil de l'Université (ci-après : CU).

MP, élu au CU, ajoute que des critiques ont été soumises à la Direction concernant l'Assemblée de la transition, qui semble vouloir éviter d'en parler. BF précise que l'Assemblée n'a aucune assise légale et aucune existence juridique. ET demande si ce projet figurait dans le plan d'intentions de la Direction. BF confirme que c'est le cas, mais il était présenté comme « intention » uniquement. Aucune démarche depuis n'a été entreprise pour vérifier sa légalité. MP observe aussi que les membres tirés au sort de l'Assemblée sont défrayés, ce qui n'est pas le cas pour les commissions restantes.

Commission des sports

Pas de représentant·e élu·e à l'AG d'ACIDUL de 2021.

VR demande si une commission culturelle sera créée. ACIDUL demandera à la Direction.

Les membres présents discutent de la suite à donner à ces commissions, certaines d'entre elles étant inexistantes, d'autres ne fonctionnant pas sur un principe démocratique. AC estime que les membres des commissions n'auront jamais de pouvoir, car ces commissions sont effectivement « consultatives ». Elles permettent toutefois au CI de récolter des informations importantes. Il reste possible de boycotter les commissions s'il y en a trop peu.

En ce qui concerne l'encouragement à participer à la vie institutionnelle, AC prévient des risques qui viennent avec les jetons de présence. Certaines personnes se rendent aux séances uniquement pour cela, pas par intérêt pour les conditions de travail. PW propose qu'une partie du budget d'ACIDUL qui vient de la Direction soit reversée aux représentant·e·s du CI, en fonction de leur taux d'engagement dans les commissions. MP rappelle le fonctionnement de l'Université de Fribourg, qui offre un salaire mensuel aux étudiant·e·s membres de commissions. Pour NM, il faudrait rémunérer les doctorant·e·s sans contrat. ET propose de ne pas prendre de décision aujourd'hui. Le comité se penchera sur la question et fera suivre des propositions à la Direction. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la secrétaire générale pour participer à cette discussion. Les points suivants sont à discuter : formalisation de la prise de décision ; annonce de votes prévus avant les séances des commissions ; défraiemment ou ajout au cahier des charges des représentant·e·s ; minimum d'une réunion par semestre.

6. Comptes 2021-2022 et rapport des vérificateurs

MP présente le bilan et les comptes. Il faudrait demander une augmentation de la subvention de la Direction. Le comité propose de supprimer la catégorie « Actions » à l'avenir, celle-ci n'étant pas utilisée. Il propose aussi une indexation de 3% pour le salaire du secrétariat général. Dans le futur, il faudra voir comment augmenter l'enveloppe salariale du poste, celui-ci étant occupé par des personnes ayant déjà un doctorat.

MP lit à voix haute le rapport préparé par les vérificateurs. L'AG décharge le comité et accepte les comptes à l'unanimité.

7. Budget 2022-2023

AC s'oppose à la disparition du poste « Actions », qui est important. Il faut remettre les 2000 francs en demandant 12'000 francs de subvention pour le FSD à la Direction. ET remarque que le CI devrait cotiser à ACIDUL.

Avec 12 oui et 1 abstention, l'AG décide de remettre 2000 francs dans la catégorie « Actions » et de ne pas la supprimer.

L'indexation de salaire pour le secrétariat général est acceptée à l'unanimité, de même que le budget pour 2022-2023.

8. Amendements des statuts

ET rappelle les problèmes que le comité a rencontrés cette année, qui justifient le changement de l'art. 17. En envoyant la modification de l'article à la juriste bénévole, celle-ci a remarqué d'autres problèmes dans les statuts, d'où les changements pour les autres articles.

BF et AC s'opposent à la possibilité de prendre des décisions en dehors de l'ordre du jour à l'AG. Il risque en effet d'avoir peu de personnes présentes en fin d'AG, mais celles-ci auraient la possibilité d'ajouter des points à voter.

Conclusions des votes :

- Amendement de l'art. 10 : accepté avec 8 oui, 2 abstentions ;
- Amendement de l'art. 11, al. 1, « les voix des membres » : accepté à l'unanimité ;
- Amendement de l'art. 11, al. 1, « les décisions peuvent être prises en dehors de l'ordre du jour » : refusé avec 5 non, 5 abstentions ;
- Amendement de l'art. 11, al. 2 : accepté à l'unanimité ;
- Amendement de l'art. 11, al. 3 : accepté avec 6 oui, 4 abstentions ;
- Amendement de l'art. 16 : accepté avec 9 oui, 1 abstention ;
- Amendement de l'art. 17, al. 1 : accepté à l'unanimité ;
- Amendement de l'art. 17, al. 2 : accepté avec 9 oui, 1 abstention.

9. Élection du comité

Sont réélues par acclamation les personnes suivantes : RD, AE, MP, ET, NM, SM, PW.

10. Élection des vérificateurs des comptes

François Allisson et Fabien Baeriswyl sont réélus par acclamation.

11. Élection des délégué·e·s auprès des commissions

Sont élues par acclamation les personnes suivantes :

Qualité : Olivier Wicky, Cécile Mathou

Enseignement : Matteo Capponi, Antoine Chollet, Valentine Robert

Égalité : Valeria Insarauto, Cynthia Kraus, Marie Sautier

Relève : Stéphanie Grand, Valeria Insarauto, Susanna Meola, Marco Prost, Valentine Robert, Marie Sautier

Recherche : François Allisson, Rachel Démolis, Jonas Richiardi, Valentine Robert

Bibliothèque : Magali Cécile Bertrand, Néjiba Maamar

Alimentation : Laia Soler

Sport : -

Durabilité : *cette commission a été supprimée sur décision de la Direction en octobre 2022. Elle est remplacée par l'Assemblée de la transition.*

Comité paritaire, Retraites populaires : Samuel Goy, Laia Soler

12. Divers et propositions individuelles

AC partage ses craintes concernant les mesures d'économie d'énergie à l'UNIL. C'est un enjeu pour les laboratoires, les salles de cours, etc. Il faut s'assurer que l'enseignement à distance n'est pas mis en place comme solution ; ce serait une décharge sur les étudiant·e·s et les enseignant·e·s. AC s'inquiète aussi de la migration actuelle des boîtes mail. Il interpellera la Direction à ce sujet. C'est une boîte Microsoft, installée aux États-Unis. Samuel Goy précise que, selon la loi, les serveurs se trouvent en Europe. L'autonomie numérique est toutefois un vrai problème, ainsi que la délégation à des entreprises privées.

AC rappelle que la campagne nationale du Syndicat des services publics, « Stable Jobs, Better science » a été lancée.

BF a connaissance de l'externalisation qui s'opère à l'UNIL pour le nettoyage. Des entreprises privées sont mandatées et les personnes employées par l'UNIL disparaissent petit à petit. Il n'y a aucune transparence sur les contrats avec les entreprises privées, et la solidarité entre les métiers disparaît. AC relève qu'un problème similaire se pose dans les gymnases. BF ajoute que la moitié des personnes employées à la cafétéria de Géopolis ont été virées pendant la pandémie. Elles ont été mises en chômage technique. Il faut voir si ACIDUL ou le corps intermédiaire peut se joindre à un appel sur ce sujet.

La séance est levée à 20h11.